

626 IMMO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 250 000 euros
Siège social : 2 rue Guy Moquet
ZI Nord les Crouzettes
87280 LIMOGES
840 699 458 RCS LIMOGES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 7/11/2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 424.552,71 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	424.552,71 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

A la réserve légale	20.000,00 euros
Aux autres réserves	104.552,71 euros

DIVIDENDES

A titre de dividendes	300.000,00 euros
-----------------------	------------------

Total	424.552,71 euros	424.552,71 euros
-------	------------------	------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

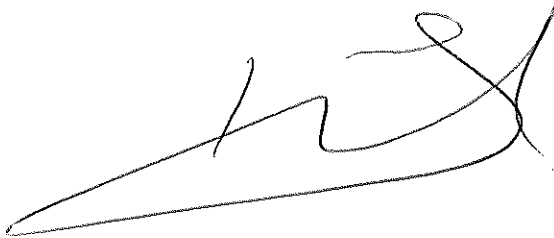
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 juin 2024	300.000 euros			
30 juin 2023	200.000 euros			
30 juin 2022	350.000 euros			

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Certifié conforme

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SAS 626 IMMO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 2 RUE GUY MOQUET 87280 LIMOGES		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 8140169945800013		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30/06/2025				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACIIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC			
		Frais de développement* CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	175 001	75 000	
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	19 985	14 005	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	1 855 674	1 855 674	
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	2 139 665	BK	194 986	1 944 679
ACIIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	184 213	184 213	
		Autres créances (3) BZ	CA	168 030	168 030	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
		Disponibilités CF	CG	185 159	185 159	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 908	4 908	
TOTAL (III)		CJ	542 310	CK		542 310
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 681 974	1A	194 986	2 486 989
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 626 IMMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	1 338 507	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	424 553	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 018 060	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 019	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	130 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 437	
	Dettes fiscales et sociales			DY	173 138	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	25 335	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	468 929		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 486 989		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	407 722
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 626 IMMO										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA		FB		FC						
	Production vendue	{	biens *		FD		FE		FF						
			services *		FG	413 376	FH		FI	413 376					
	Chiffres d'affaires nets *				FJ	413 376	FK		FL	413 376					
	Production stockée *								FM						
	Production immobilisée *								FN						
	Subventions d'exploitation								FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	16 036					
	Autres Produits (1) (11)								PQ	141 705					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	571 116			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS						
	Variation de stocks (marchandises) *								FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU						
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *								FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	47 133					
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	4 487					
	Salaires et traitements *								FY	133 801					
	Charges sociales (10)								FZ	37 252					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)						GA	36 330					
			- dotations aux provisions						GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)								GE	6					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	259 011			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	312 106				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)								GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)								GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	209 600					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	3 763					
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM						
	Différences positives de change								GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO						
Total des produits financiers (V)										GP	213 363				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	3 953					
	Différences négatives de change								GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
Total des charges financières (VI)										GU	3 953				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	209 410				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	521 516				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 626 IMMO</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 953
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 953
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-5 953
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	28 026
Impôts sur les bénéfices *		HK	62 984
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	784 479
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	359 927
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	424 553
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	213 363
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	16 036
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	141 699
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités		5 953	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
PA Romanet
CS 63814
87038 Limoges Cedex 1

SAS 626 Immo

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025
SAS 626 Immo
2 rue Guy Moquet - 87280 Limoges

Ce rapport contient 20 pages.



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
PA Romanet
CS 63814
87038 Limoges Cedex 1

SAS 626 Immo

2 rue Guy Moquet - 87280 Limoges

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

À la collectivité des associés de la société SAS 626 Immo,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'associée unique et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 4 novembre 2025

KPMG S.A.

Elisabeth Leflaive

Associée

ACTIF	Valeurs au 30/06/25			Valeurs au 30/06/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 001,00	175 000,70	75 000,30	100 000,40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 990,00	19 984,85	14 005,15	25 335,15
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 855 673,50		1 855 673,50	1 755 663,50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 139 664,50	194 985,55	1 944 678,95	1 880 999,05
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	108 161,57		108 161,57	99 366,81
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	76 051,20		76 051,20	269 205,60
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	2 166,94		2 166,94	392,46
Groupe et associés (3)	105 273,00		105 273,00	112 708,00
Débiteurs divers (3)	60 590,23		60 590,23	113 929,00
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	185 159,09		185 159,09	67 299,87
Charges constatées d'avance (3)	4 907,74		4 907,74	5 164,49
TOTAL ACTIF CIRCULANT	542 309,77		542 309,77	668 066,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 681 974,27	194 985,55	2 486 988,72	2 549 065,28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 250 000,00)	250 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 000,00	5 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 338 507,17	1 215 110,87
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	424 552,71	623 396,30
SITUATION NETTE	2 018 059,88	1 893 507,17
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 018 059,88	1 893 507,17
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	136 019,38	285 314,29
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	130 000,00	70 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	2 416,67	501,00
Fournisseurs, factures non parvenues	2 020,20	1 853,98
Dettes fiscales et sociales	173 137,74	296 624,58
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	25 334,85	1 264,26
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	468 928,84	655 558,11
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 486 988,72	2 549 065,28

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

61 206,76

407 722,08

60 366,85

595 191,00

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	Du 01/07/23 Au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	413 376	576 738	-163 362	-28,33
Montant net du chiffre d'affaires	413 376	576 738	-163 362	-28,33
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 036	14 865	1 171	7,88
Autres produits	141 705	179 829	-38 125	-21,20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	571 116	771 432	-200 316	-25,97
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	47 133	48 317	-1 183	-2,45
Impôts, taxes et versements assimilés	4 487	5 267	-780	-14,81
Salaires et traitements	133 801	131 226	2 575	1,96
Charges sociales	37 252	35 220	2 032	5,77
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 330	33 655	2 675	7,95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	6	12	-6	-47,62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	259 011	253 697	5 314	2,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	312 106	517 735	-205 629	-39,72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	Du 01/07/23 Au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)	209 600	304 600	-95 000	-31,19
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 763	3 054	709	23,22
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	213 363	307 654	-94 291	-30,65
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 953	4 731	-777	-16,44
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 953	4 731	-777	-16,44
RÉSULTAT FINANCIER	209 410	302 923	-93 514	-30,87
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	521 516	820 659	-299 143	-36,45
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		3 334	-3 334	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 334	-3 334	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 953	50	5 903	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 953	50	5 903	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 953	3 284	-9 237	-281,30
Participation des salariés aux résultats	28 026	79 434	-51 408	-64,72
Impôt sur les bénéfices	62 984	121 112	-58 128	-48,00
TOTAL DES PRODUITS	784 479	1 082 420	-297 940	-27,53
TOTAL DES CHARGES	359 927	459 023	-99 097	-21,59
Bénéfice ou Perte	424 553	623 396	-198 844	-31,90

(3) Dont produits concernant les entités liées

213 363

307 654

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 2 486 988,72 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 424 552,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/09/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Le droit d'exploiter la marque JB ainsi que le droit d'utilisation des marques Chantal B et Collections maisons bois (CMB) sont amortis sur une période de 10 ans.

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	250 001		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport		33 990		
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				33 990		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			1 755 664		100 010
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL				1 755 664		100 010
TOTAL GENERAL				2 039 655		100 010

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			250 001	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				33 990	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					33 990		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés					1 855 674	
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL					1 855 674		
TOTAL GENERAL					2 139 665		

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	150 001	25 000		175 001
TOTAL	150 001	25 000		175 001
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport	11 330		19 985
	Mat. bureau et informatiq., mob.			
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	8 655	11 330		19 985
TOTAL GENERAL	158 655	36 330		194 986

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
LA LIMOUSINE DE TRANSACTIONS - 2 rue Guy Môquet 87280 LIMOGES - 884637927	5 000	-2 416	100,00	5 000	5 000			2 500	998	
ELEMENTERRE - 11 Allée des Eglantiers 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE - 877530816	10 000	8 405	60,00	6 000	6 000			70 833	5 573	
LA LIMOUSINE DE CONSTRUCTIONS - 2 Rue Guy Moquet 87280 LIMOGES - 347954265	200 000	1 939 835	95,00	1 662 559	1 662 559			8 657 062	354 285	190 000
LA LIMOUSINE DU BATIMENT - 2 RUE GUY MOCQUET 87280 LIMOGES - 910318815	50 000	10 592	98,00	49 000	49 000			134 449	17 461	19 600
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
KODA - 2 rue Guy Môquet 87280 LIMOGES - 883106908	2 000	102 895	10,00	200	200			167 370	57 327	
APOLYME - 11 Allée des Eglantiers 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE - 878560390	1 000	-13 285	10,00	100	100			14 736	-1 521	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	184 213	184 213	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 743	1 743	
	Etat & autres	424	424	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	105 273	105 273	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	60 590	60 590	
	Charges constatées d'avance	4 908	4 908	
TOTAUX		357 151	357 151	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 908
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 908

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	76 051
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	76 051

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 250 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	136 019	74 813	61 207	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 437	4 437		
Personnel & comptes rattachés	125 205	125 205		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 389	7 389		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	38 030	38 030		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 515	2 515		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	130 000	130 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	25 335	25 335		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	468 929	407 722	61 207	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	225 261			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	130 000			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 664
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 020
Dettes fiscales et sociales	55 468
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	335
TOTAL DES CHARGES À PAYER	59 487

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement des titres La Limousine de Constructions à hauteur de 100% de l'empr	580 000					580 000
Aval consenti à la Limousine de Constructions	300 000					300 000
Caution société La Limousine du Bâtiment à hauteur de 100% de l'emprunt	60 000					60 000
TOTAL (1)	940 000					940 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	940 000					940 000

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution BPI France à hauteur de 40% de l'emprunt Société générale	232 000					232 000
TOTAL	232 000					232 000